

SAS VIAL

1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Email : info@vial-formations.fr
Tel : +33468905342



ALT - RNCP39180 - TITRE PROFESSIONNEL - Chargé d'accompagnement à la rénovation énergétique du bâtiment (en alternance)

Cette formation a pour but de diagnostiquer, conseiller et suivre des projets de rénovation pour optimiser performance énergétique et confort.

Durée : 450.00 heures

Durée estimée indicative hebdomadaire : 10 à 12 heures

CODE RNCP : 39180

Certificateur : MINISTÈRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION

Date d'enregistrement : 26-08-2024 au 25-08-2029

A qui s'adresse cette formation ?

- Destiné aux jeunes de 16 à 29 ans révolus préparant un diplôme ou un titre RNCP.
- Accessible sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les porteurs d'un projet de création ou reprise d'entreprise.
- Possible jusqu'à 35 ans révolus (36 ans – 1 jour) pour préparer un diplôme de niveau supérieur ou en cas de rupture indépendante de la volonté de l'apprenti.
- Concerne à la fois les nouveaux recrutés et les salariés déjà en CDI, dont le contrat peut être suspendu pour la durée de l'apprentissage.
- Le dispositif Pro-A est réservé aux salariés en CDI qui ne peuvent pas entrer en apprentissage (hors limite d'âge ou cas dérogatoire), afin de favoriser leur reconversion ou leur évolution professionnelle par la voie de l'alternance.

Prérequis

- Titulaire d'un niveau BAC ou équivalent et/ou bien avoir au moins un (1) an d'expérience professionnelle cumulée en rapport direct avec le titre visé
- Disposer d'un ordinateur portable et d'une connexion internet stable pour suivre la formation en ligne (le matériel peut être mis à disposition ou financé par l'entreprise/OPCO).

Accessibilité et délais d'accès

Entrée tous les mois sous réserve d'un nombre de candidats suffisant.

Un délai de 21 jours minimum avant l'entrée en formation est nécessaire à l'instruction de la demande d'inscription. Dans ce délai, le stagiaire doit entre-autres fournir la copie de ses diplômes ou titres obtenus, un CV à jour, et avoir rempli un questionnaire concernant ses compétences et son projet professionnel. Une fois ces documents renvoyés, le service pédagogique prend contact par téléphone avec le stagiaire pour valider ou invalider son inscription sur le parcours de formation.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez signaler votre situation au référent handicap afin d'obtenir des adaptations à votre parcours de formation ou à vos étapes d'évaluation.

Pour toute question d'accessibilité handicap, prendre contact avec nous : info@vial-formations.fr

Délai d'accès : 3 semaines

SAS VIAL

1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Email : info@vial-formations.fr
Tel : +33468905342



Objectifs pédagogiques

- Réaliser l'état des lieux de l'enveloppe et des systèmes du bâtiment existant
- Réaliser l'état des lieux énergétique et environnemental du bâtiment existant
- Etablir les scénarios de rénovation énergétique et de réduction de l'impact environnemental
- Estimer les travaux et élaborer la meilleure rentabilité financière
- Argumenter les offres techniques adaptées et guider le maître d'ouvrage dans ses choix
- Assister le maître d'ouvrage dans la planification et l'organisation d'un chantier de rénovation énergétique
- Assister le maître d'ouvrage dans le suivi, la réception et la maîtrise d'usage du bâtiment rénové

Contenu de la formation

BLOC 1 : Réaliser l'état des lieux initial en vue d'un projet de rénovation énergétique

- Réaliser l'état des lieux de l'enveloppe et des systèmes du bâtiment existant
 - Utiliser les techniques de métré.
 - Utiliser les outils nécessaires à la réalisation d'un relevé.
 - Identifier les matériaux de construction et d'isolation.
 - Démontet et remonter des appareillages électriques (prises, interrupteurs) en toute sécurité.
 - Identifier les caractéristiques des menuiseries.
 - Identifier les caractéristiques et les composants des équipements de génie climatique.
 - Mettre au net un relevé de construction neuve.
 - Utiliser un logiciel de dessin 2D.
 - Rédiger une notice descriptive du bâtiment existant.
 - Préparer et organiser les visites sur site.
 - Préparer le matériel et les équipements nécessaires pour la visite.
 - Questionner et écouter le maître d'ouvrage.
 - Adapter son langage et ses explications à l'interlocuteur.
- ECF 1 : Après avoir identifié un bâtiment nécessitant une rénovation, initier le dossier d'état des lieux initial comprenant :
 - La mise à jour des plans de l'existant : niveaux, façades, coupes.
 - Le descriptif de l'existant comprenant les désordres structurels et les pathologies.
 - Les planches photographiques.
 - Critères d'évaluation :
 - Les supports, les ouvrages, les matériaux et les équipements sont répertoriés.
 - Les désordres structurels, sanitaires ainsi que les pathologies du bâtiment sont détectés.
 - Les plans établis sont conformes au bâtiment relevé.
 - La notice descriptive de la construction est conforme aux caractéristiques du bâtiment existant.
- Réaliser l'état des lieux énergétique et environnemental du bâtiment existant
 - Analyser un diagnostic de performance énergétique.
 - Analyser un rapport de test d'étanchéité à l'air.
 - Utiliser des appareils de mesures. (humidimètre, hygromètre, anémomètre, luxmètre).
 - Utiliser des appareils de détection thermographique (caméra infrarouge, thermomètre, porte soufflante).
 - Utiliser un logiciel de calcul de déperditions thermiques.
 - Utiliser un logiciel d'évaluation thermique utilisant le moteur de calcul 3CL.
 - Utiliser un logiciel d'évaluation thermique utilisant le moteur de calcul TH-C-ex.
 - Préparer et organiser les visites sur site.
 - Recenser les informations à collecter.
 - Questionner et écouter le maître d'ouvrage.
 - Adapter son langage et ses explications selon l'interlocuteur.

SAS VIAL

1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Email : info@vial-formations.fr
Tel : +33468905342



- ECF 2 : Sur la base de l'état des lieux initial d'une maison à rénover, à l'aide de différents appareils de mesures et d'un logiciel de calcul thermique, compléter le dossier en y intégrant les analyses énergétiques, à savoir : - Un relevé des sources de déperditions énergétiques apparentes - Un relevé des consommations énergétiques du bâtiment - Le calcul des déperditions énergétiques selon les méthodes réglementaires
 - Critères d'évaluation :
 - Les sources de fuites thermiques sont identifiées.
 - Le calcul des déperditions thermiques permet d'identifier les opportunités d'amélioration énergétique.
 - La répartition des consommations est cohérente avec la configuration et l'usage du bâtiment et permet d'identifier les axes d'amélioration.
 - L'étiquette énergétique à l'état initial est cohérente avec la consommation réelle du bâtiment.
- Etablir les scénarios de rénovation énergétique et de réduction de l'impact environnemental
 - Intégrer des solutions actives et passives d'efficacité énergétique et de confort.
 - Anticiper le traitement des interactions et des interfaces entre les solutions techniques.
 - Utiliser un logiciel d'évaluation thermique utilisant le moteur de calcul 3CL.
 - Utiliser un logiciel d'évaluation thermique utilisant le moteur de calcul TH-C-ex.
 - Synthétiser la rédaction et la présentation des programmes de travaux.
 - Mobiliser des moyens informatiques adaptés.
 - Intégrer les exigences en matière de santé et sécurité au travail dans les solutions proposées.
 - Analyser les options de conception universelle.
 - Questionner et écouter le maître d'ouvrage.
 - Adapter son langage et ses explications selon l'interlocuteur.
- ECF 3 : A partir de l'état des lieux initial d'un bâtiment à rénover, constitué d'un jeu de plans, d'un descriptif de l'existant, de planches photographiques et d'un calcul de déperditions, et de la demande du maître d'ouvrage, établir les potentiels scénarios de rénovation énergétique du bâtiment.
 - Critères d'évaluation :
 - Les contraintes et exigences du maître d'ouvrage sont prises en compte.
 - Pour chaque programme d'amélioration, sont décrits la répartition des consommations par poste et les labels éligibles.
 - Les scénarios de travaux proposés sont au nombre de deux ou trois dont un au moins permet d'atteindre le niveau BBC rénovation.
 - Les programmes de travaux sont réalisables au regard des contraintes techniques et réglementaires.
 - Pour chaque programme d'amélioration, les classes énergétique et environnementale atteintes sont décrites.
- Estimer les travaux et élaborer la meilleure rentabilité financière
 - Réaliser une proposition technique et financière globale intégrant les interfaces entre lots, la coordination de chantier, les travaux induits et les aides financières existantes.
 - Etablir une estimation des besoins en main-d'œuvre, matériel et matériaux.
 - Etablir une estimation de la durée des travaux.
 - Etablir une estimation des économies d'énergie d'un scénario d'amélioration énergétique.
 - Etablir une estimation du coût lié à la prévention de la sécurité et à la santé au travail.
 - Établir le détail quantitatif estimatif prévisionnel.
 - Calculer le temps de retour sur investissement.
 - Mener une analyse comparative des différentes solutions d'amélioration énergétique.
 - Maintenir une veille des aides financières éligibles.
 - Entretenir une relation régulière avec les partenaires financiers.
- ECF 4 : A partir du dossier d'état des lieux initial d'une maison d'habitation, et des bouquets de travaux potentiels, estimer le coût des travaux et la meilleure rentabilité financière.
 - Critères d'évaluation :
 - Les aides financières éligibles sont décrites pour chaque scénario d'amélioration énergétique.
 - Le montant des aides financières tient compte de la situation fiscale du maître d'ouvrage.
 - Le coût des travaux est cohérent et tient compte de la prévention de la santé et de la sécurité au travail.
 - Le calcul du temps de retour sur investissement permet au maître d'ouvrage de prendre une décision éclairée.

SAS VIAL

1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Email : info@vial-formations.fr
Tel : +33468905342



BLOC 2 : Conseiller le maître d'ouvrage sur un projet de rénovation énergétique

- Argumenter les offres techniques adaptées et guider le maître d'ouvrage dans ses choix
 - Analyser l'état énergétique d'un bâtiment.
 - Préparer un argumentaire des scénarios de rénovation envisageables.
 - Établir une estimation du calendrier prévisionnel de chaque scénario de rénovation.
 - Analyser les devis transmis par les entreprises de travaux.
 - Argumenter les avantages et les inconvénients de chaque offre.
 - S'organiser et gérer son temps.
 - Planifier et organiser la communication avec le maître d'ouvrage.
 - Adapter son langage et ses explications selon l'interlocuteur.
 - Établir une relation de confiance avec le maître d'ouvrage.
 - Mobiliser une posture de service.
- ECF 5 : A partir du souhait d'un maître d'ouvrage de réaliser des travaux de rénovation énergétique, d'un dossier de plans du bâtiment, de l'état initial et projeté du bâtiment, de l'analyse financière des bouquets de travaux envisagés, argumenter une offre technique et commerciale.
 - Critères d'évaluation :
 - La présentation des scénarios envisageables est clairement exposée et fait état des contraintes techniques et des aides financières éligibles.
 - Le calendrier prévisionnel de chaque scénario de rénovation énergétique est cohérent selon la nature des travaux envisagés
 - Les offres recommandées sont clairement argumentées et respectent les besoins et les attentes du maître d'ouvrage.

BLOC 3 : Accompagner le maître d'ouvrage sur un projet de rénovation énergétique

- Assister le maître d'ouvrage dans la planification et l'organisation d'un chantier de rénovation énergétique
 - Planifier les travaux de rénovation énergétique.
 - Identifier les aides financières éligibles.
 - Vérifier la conformité des documents contractuels des entreprises.
 - Etablir le chemin critique du projet de rénovation en termes de délais.
 - Etablir le chemin critique du projet de rénovation en termes de coûts.
 - Rassembler les documents requis et remplir les dossiers de demande d'aide.
 - Etablir les documents liés à l'ouverture du chantier.
 - S'organiser et gérer son temps.
 - Planifier et organiser la communication avec le maître d'ouvrage.
 - Planifier et organiser la communication avec les entreprises.
- ECF 6 : Après l'attribution de l'appel d'offres et à partir d'un dossier de rénovation énergétique d'un bâtiment (DCE par exemple), réaliser les documents nécessaires à l'exécution des travaux, donner les recommandations utiles aux entreprises.
 - Critères d'évaluation :
 - Les aides financières identifiées sont adaptées aux travaux envisagés.
 - Les dossiers de demande d'aides financières sont complets et rassemblent les documents requis.
 - Les documents nécessaires à l'ouverture du chantier sont complets.
 - Chaque document contractuel des entreprises est vérifié et permet de garantir leur conformité aux exigences du projet.
 - Le plan d'installation du chantier est vérifié et tient compte des moyens nécessaires à la mise en œuvre des travaux.
 - Le planning des phases de travaux respecte les délais et l'enchaînement des tâches.
- Assister le maître d'ouvrage dans le suivi, la réception et la maîtrise d'usage du bâtiment rénové
 - Suivre l'avancement d'un planning.
 - Analyser et identifier les causes des écarts.
 - Mettre en place des mesures correctives et recalculer un planning.
 - Vérifier la conformité des factures.
 - Etablir des rapports financiers.



SAS VIAL

1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Email : info@vial-formations.fr
Tel : +33468905342

- Vérifier la conformité des travaux aux spécifications techniques.
 - Rédiger des procès-verbaux.
 - Réaliser la clôture administrative du chantier.
 - Comparer l'état d'avancement au planning prévisionnel.
 - Contrôler les délais de paiement.
 - Suivre la facturation.
 - Réaliser le suivi des consommations d'énergie.
 - S'organiser et gérer son temps.
 - Planifier et organiser la communication avec le maître d'ouvrage.
 - Expliquer au maître d'ouvrage le fonctionnement et l'utilisation des équipements.
 - Sensibiliser le maître d'ouvrage aux bonnes pratiques.
 - Planifier et organiser la communication avec les entreprises.
 - Suivre les réserves.
- ECF 7 : A partir d'un budget et d'un planning établi pour un projet de rénovation énergétique d'un bâtiment, contrôler la productivité des moyens engagés : main d'œuvre, matériels et matériaux. Ajuster ces moyens pour respecter la gestion budgétaire et le planning d'intervention.
 - Critères d'évaluation :
 - L'état d'avancement de la production est correctement relevé.
 - Les écarts entre le planning prévisionnel et le réalisé sont correctement calculés.
 - Les écarts entre le budget prévisionnel et le réalisé sont correctement calculés.
 - Les causes des éventuels écarts sont analysées afin de proposer des actions d'amélioration.
 - Les explications sur le fonctionnement et l'utilisation optimale des équipements sont claires et compréhensibles pour le maître d'ouvrage.

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

ORGANISATION VIAL :

Mme Virginie Billiet, référente handicap info@vial-formations.fr
Mme Virginie Billiet, responsable pédagogique : responsable.pedagogie34@gmail.com
Formateur référent, en cours d'affectation

Contacts :

Référente handicap: info@vial-formations.fr 04 68 90 53 42
Assistante de direction: info@vial-formations.fr
Responsable pédagogique : responsable.pedagogie34@gmail.com
Formateur Référent :
Secrétariat général: 04 68 90 53 42
Support technique : vialsprrt@gmail.com

Assistance/Aléas et réclamations disponibles par mail à info@vial-formations.fr 04 68 90 53 42 du lundi au vendredi de 09h à 17h (délai de réponse maximale : 24h)

ORGANISATION YYYOURS FORMATIONS :

Equipe pédagogique :
Mme Guibergia Cécilia, référente handicap (contact.yyyours@gmail.com)
Mme Lesbarreres Perrine, responsable pédagogique
Mme Sigrid Richard, responsable pédagogique
Mme Diane Gauthier, coordinatrice pédagogique
Formateur référent, en cours d'affectation
Coach professionnel, en cours d'affectation



SAS VIAL

1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Email : info@vial-formations.fr
Tel : +33468905342
Mme Allard Laetitia, psychologue du travail

Contacts :

Référente handicap : contact.yyyours@gmail.com
Assistante de direction : assistante.direction.nec47@gmail.com (04 85 88 03 45)
Coordinatrice pédagogique : coordonateur.pedagogie@gmail.com
Psychologue du travail : psy.travail.nec47@gmail.com
Secrétariat général : 04 22 84 04 94
Assistance/Aléas et réclamations disponibles par mail à ad.yyyours@gmail.com 04 82 81 01 63 du lundi au vendredi de 09h à 17h (délai de réponse maximale : 24h)

Ressources pédagogiques et techniques

- Accès illimité à la plateforme de cours 24/7;
- Cours théoriques au format vidéo;
- Formations accessibles via un ordinateur ou une tablette;
- Assistance technique par téléphone, et email (vialspprt@gmail.com)
- Mise en place des ECF (Évaluation en Cours de Formation) avec l'aide du formateur référent
- Mise à disposition en ligne de documents supports à télécharger librement

Modalités d'évaluation

ECF (Évaluation en Cours de Formation)
Suivi des connexions à la plateforme
Travaux dirigés à rendre
Travaux pratiques à exécuter
Stage professionnel au sein d'une entreprise (optionnel)
Rédaction d'un dossier professionnel (obligatoire)
Validation de l'ensemble des blocs de compétences,
Validation partielle possible des blocs individuellement. Obtention par validation des examens continus.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Suivi d'assiduité réalisé par notre responsable pédagogique qui est dédiée et disponible par téléphone et courriel : responsable.pedagogie34@gmail.com (réponse en moins de 48h du lundi au vendredi de 09h à 17h);
- Relevés de connexion à la plateforme e learning;
- Un suivi de la formation et de l'accompagnement seront réalisés tout au long de la formation.
- Entretien téléphonique et visio-conférence avec le formateur référent pour la validation des compétences acquises
- Livret de suivi de formation complété par le stagiaire et le formateur référent.
- La formation pourra être adaptée pour pallier des difficultés majeures par l'apprenant.
- Livret ECF complété à la fin de l'action de formation par le formateur référent.
- Dossier professionnel obligatoire à remplir par le bénéficiaire.
- Certificat de réalisation signé par le stagiaire et le formateur.
- Convention de formation professionnelle.

Prix : 0.00

Qualité et indicateurs de résultats

Pas de données accessibles à ce jour, dès que le nombre minimal de candidats sera suffisant pour obtenir ces taux, ils seront publiés

Examen final

Dans un délai maximum de 6 mois à l'issue de l'action de formation, vous recevrez une convocation pour vous présenter en présentiel sur 2 à 3 journées de certification. Une convocation officielle vous sera adressée par courriel ou courrier simple au moins 30 jours avant la date de début de l'examen par le centre qui vous accueillera.

Sauf en cas de force majeure ou de justificatif médical, les stagiaires en formation dans l'organisme VIAL Formations - Franchise YYYOURS

SAS VIAL

1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Email : info@vial-formations.fr

Tel : +33468905342

FORMATIONS s'engagent à se présenter sur les plateaux techniques dont le lieu sera précisé sur la convocation 30 jours avant le début de l'examen.



Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	<p>Réaliser l'état des lieux de l'enveloppe et des systèmes du bâtiment existant</p> <p>Réaliser l'état des lieux énergétique et environnemental du bâtiment existant</p> <p>Établir les scénarios de rénovation énergétique et de réduction de l'impact environnemental</p> <p>Estimer les travaux et élaborer la meilleure rentabilité financière</p> <p>Assister le maître d'ouvrage dans la planification et l'organisation d'un chantier de rénovation énergétique</p> <p>Assister le maître d'ouvrage dans le suivi, la réception et la maîtrise d'usage du bâtiment rénové</p>	11 h 30 minA	<p>A partir d'un dossier technique et de consignes, le candidat réalise un dossier technique portant sur un projet de rénovation énergétique d'un logement individuel existant.</p> <p>La mise en situation professionnelle comporte 2 phases :</p> <p>Phase 1 - Durée 07h30 :</p> <p>Analyse énergétique du bâtiment existant.</p> <p>Repérage des opportunités d'amélioration énergétique. Élaboration de solutions d'amélioration énergétique. Établissement du coût prévisionnel des travaux envisageables. Établissement du calcul du temps de retour.</p> <p>Phase 2 - Durée 04h00 :</p> <p>Analyse des offres.</p> <p>Saisie des dossiers de demandes d'aides financières. Vérification des documents contractuels. Établissement du planning des travaux.</p> <p>Suivi des travaux.</p> <p>Recommandations pour la maîtrise d'usage.</p>
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
Entretien technique	<p>Réaliser l'état des lieux de l'enveloppe et des systèmes du bâtiment existant</p> <p>Réaliser l'état des lieux énergétique et environnemental du bâtiment existant</p> <p>Établir les scénarios de rénovation énergétique et de réduction de l'impact environnemental</p> <p>Estimer les travaux et élaborer la meilleure rentabilité financière</p> <p>Assister le maître d'ouvrage dans la planification et l'organisation d'un chantier de rénovation énergétique</p> <p>Assister le maître d'ouvrage dans le suivi, la réception et la maîtrise d'usage du bâtiment rénové</p>	00 h 25 min	<p>L'entretien technique a lieu après la mise en situation professionnelle.</p> <p>Le candidat répond aux questions du jury et argumente le dossier technique réalisé durant la mise en situation professionnelle.</p> <p>Pour mener l'entretien, le jury se base sur la production du candidat issue des phases 1 et 2 de la mise en situation professionnelle.</p>

SAS VIAL

1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Email : info@vial-formations.fr
Tel : +33468905342



Questionnaire professionnel	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
Questionnement à partir de production(s)	Argumenter les offres techniques adaptées et guider le maître d'ouvrage dans ses choix	00 h 15 min	Le questionnement à partir de productions se déroule après l'entretien technique. Le jury échange avec le candidat et évalue la façon de présenter et d'argumenter un projet de rénovation énergétique. Il utilise pour cela l'annexe au dossier professionnel, constituée d'une opération de rénovation énergétique sur lequel le candidat aura travaillé.
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. Le jury questionne le candidat sur les principales actions mentionnées dans le DP.
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	12 h 30 min	

Le délai d'accès au jury est de la responsabilité du certificateur, il ne peut pas dépasser 6 mois après la fin effective de l'action de formation, sauf en cas de force majeure.

Documents délivrés à l'issue de la formation

Parchemin de certification délivré par le certificateur (les titres professionnels sont délivrés par le Ministère du Travail)
Copie du livret de suivi de formation
Copie du livret ECF
Copie du dossier professionnel
Un certificat de réalisation

Modalité d'obtention de la certification

Par validation de l'ensemble des blocs de compétences qui composent le titre, validation partielle possible des blocs individuellement.

Équivalences, passerelles suites de parcours et débouchés

Niveau équivalent obtenu à l'issue de la certification : Niveau niveau III (BTS, DUT)

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Coordonnateur de projet de rénovation énergétique de bâtiments
- Technicien-conseil en rénovation énergétique des bâtiments
- Conseiller en économies d'énergie des bâtiments
- Chargé d'affaires en rénovation énergétique de bâtiments
- Technico-commercial en rénovation énergétique des bâtiments

SAS VIAL

1 rue du Grenache
34210 Félines-Minervois
Email : info@vial-formations.fr
Tel : +33468905342



Pour plus d'informations

Statistiques :

Année d'obtention de la certification	Nombre de certifiés	Nombre de certifiés à la suite d'un parcours vae	Taux d'insertion global à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 2 ans (en %)
2021	98	0	77	77	88